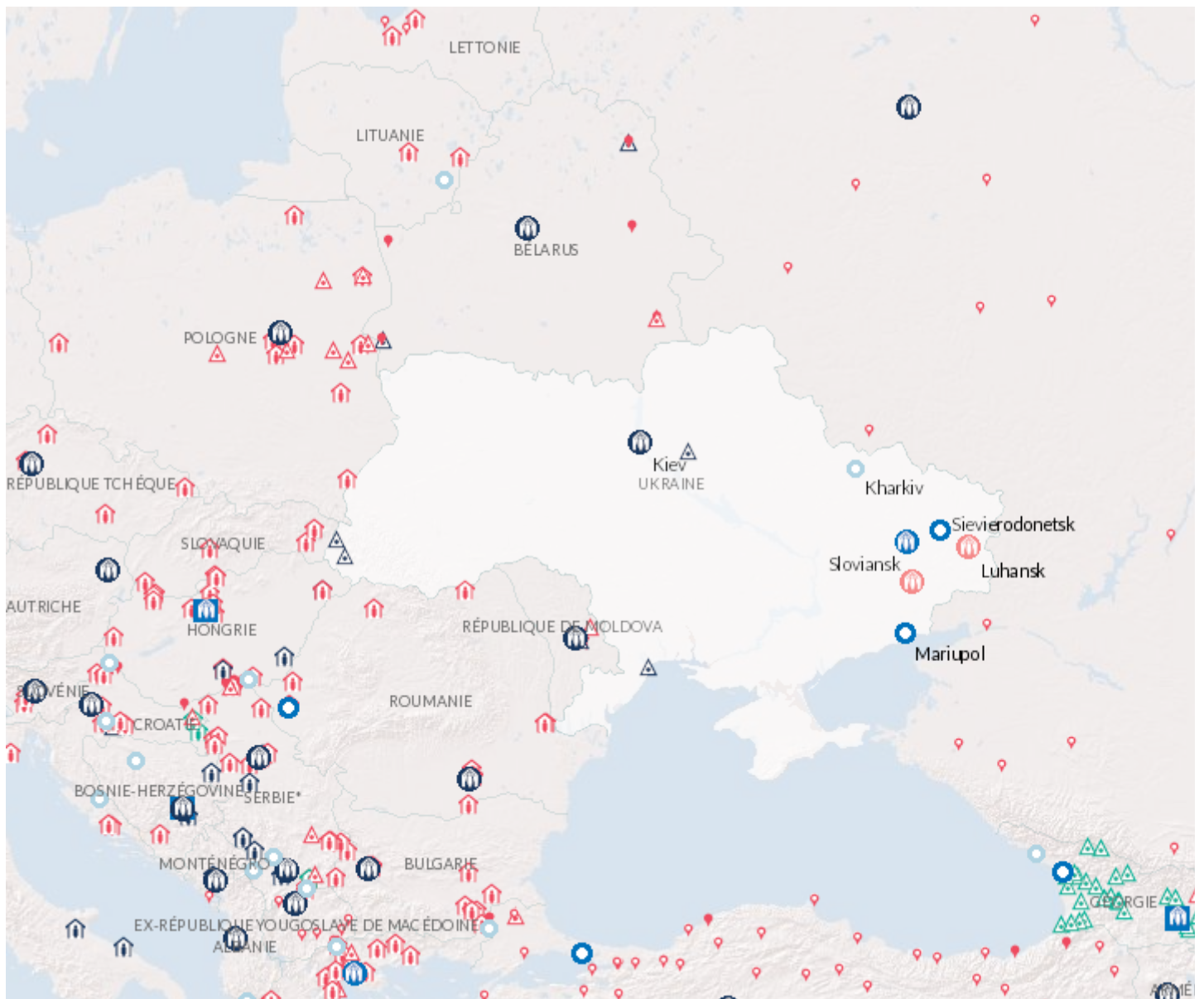


Rapport de fin d'année 2017

25/7/2018

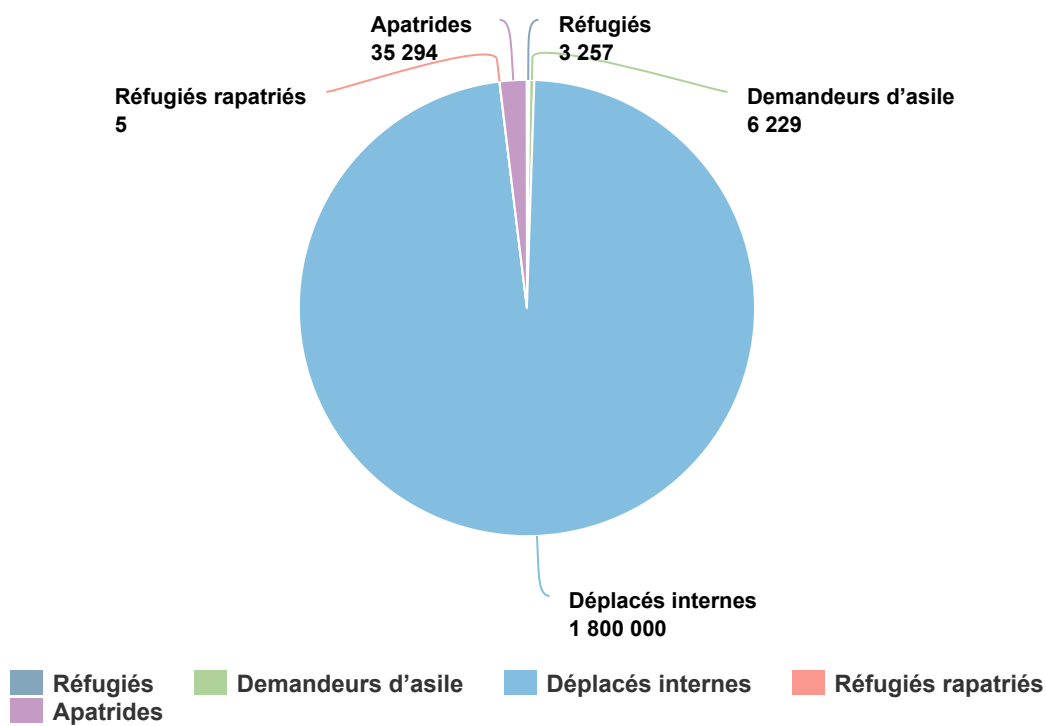
Opération: Ukraine



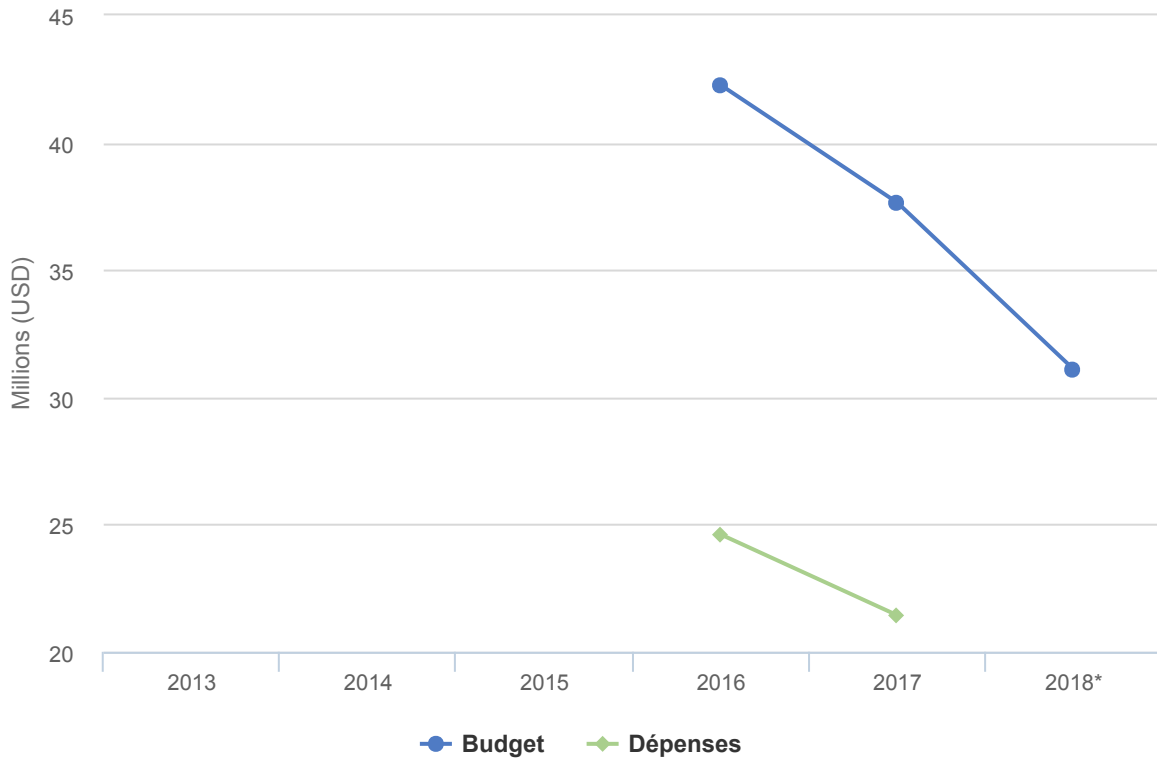
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 0% EN 2017

2017	1,844,785
2016	1,845,246



Budgets et Dépenses - Ukraine



Contexte opérationnel

Les violations fréquentes du cessez-le-feu dans l'est de l'Ukraine tout au long de 2017 ont continué de faire des victimes, en hausse de 6 pour cent par rapport à 2016. De plus, des dégâts ont été causés aux infrastructures et aux biens, surtout le long de la ligne de contact, plus de 1 500 maisons ayant été endommagées dans les zones contrôlées par le gouvernement uniquement. L'insécurité croissante a continué d'entraver l'accès humanitaire, en particulier dans les zones non contrôlées par le gouvernement où l'accès est resté totalement imprévisible. Malgré l'insécurité, quelque 800 000 personnes ont continué de vivre à l'intérieur des 20 kilomètres situés de part et d'autre de la ligne de contact. Quelques retours vers ces zones ont pu être observés, principalement par des personnes n'ayant pas les ressources suffisantes pour continuer de vivre dans d'autres régions d'Ukraine.

Plusieurs facteurs ont contribué à accentuer les besoins humanitaires des personnes déplacées à l'intérieur du pays et de celles affectées par le conflit, malgré des hypothèses selon lesquelles l'environnement de protection s'améliorerait progressivement : le conflit armé en cours, les restrictions à la liberté de circulation, l'imposition d'un blocus commercial entre les zones contrôlées par le gouvernement et les zones non contrôlées par celui-ci, les difficultés pour obtenir des documents et la suspension continue des prestations sociales et des retraites pour des milliers de personnes.

Évolution positive, l'Ukraine a adopté une stratégie de solutions durables à la fin de l'année et le HCR contribuera à l'élaboration d'un plan d'action pour sa mise en œuvre. Peu de progrès ont toutefois été observés sur des questions clés comme le paiement des retraites et des prestations sociales aux personnes habitant dans les zones non contrôlées par le gouvernement, la difficulté de mettre le système d'enregistrement des naissances en adéquation avec les besoins des parents dans ces zones ou l'amélioration de la liberté de circulation à travers les postes de contrôle où les files d'attente restaient longues et la situation mauvaise.

Tendances démographiques

À la fin de 2017, l'Ukraine accueillait près de 3 260 réfugiés et quelque 4 090 demandeurs d'asile. La majorité provenait d'Afghanistan et de la République arabe syrienne (Syrie), ainsi que de 70 autres pays d'origine. Selon les estimations, le nombre d'apatrides s'élevait à près de 35 000 à la fin de l'année.

En août 2017, le gouvernement avait enregistré plus de 1 586 400 déplacés internes. Les Nations Unies et les partenaires humanitaires s'appuient sur un chiffre de planification de 0,8 à 1 million de déplacés internes. En outre, quelque 136 400 réfugiés ukrainiens et près de 17 800 Ukrainiens demandeurs d'asile se trouvaient en attente de décision dans les pays voisins et dans l'Union européenne à la fin de 2017.

Chiffres clés :

- **70 710** déplacés internes ont bénéficié d'articles de secours, essentiellement liés à la préparation pour l'hiver (distribution de charbon, vêtements d'hiver) et 5 521 déplacés internes ont bénéficié d'aides en espèces
- **1870** et **493** réfugiés et demandeurs d'asile ont bénéficié respectivement d'aides en nature et d'aides en espèces
- **34 880** déplacés internes et **2 154** réfugiés et demandeurs d'asile et **684** apatrides ont bénéficié d'une assistance juridique
- **7 680** ménages de déplacés internes ont bénéficié d'une aide pour réparer leur maison ou pour un abri permanent à long terme
- **440** apatrides ont bénéficié de conseils pour l'acquisition ou la confirmation de leur nationalité

Principales réalisations

Le HCR, dans le cadre de la réponse interorganisations et conformément au Plan de réponse humanitaire (HRP) 2017, a mis l'accent sur trois objectifs principaux : i) plaider pour et répondre aux besoins de protection des personnes

affectées par le conflit dans le respect des normes internationales ; ii) fournir une aide d'urgence et assurer un accès non discriminatoire à des services essentiels de qualité pour les populations dans le besoin ; iii) améliorer la résilience des personnes affectées par le conflit, prévenir la dégradation de la situation humanitaire et promouvoir le redressement et la cohésion sociale. En 2017, le HCR a continué de diriger le groupe sectoriel chargé de la protection et de codiriger le groupe sectoriel chargé des abris/articles non alimentaires.

Dans ce contexte, les principales réalisations de l'opération du HCR en Ukraine ont notamment été :

- L'élaboration d'une stratégie pluriannuelle et de partenariats multiples pour les solutions durables et la protection pour la période de 2018 à 2022. La stratégie prévoit différentes approches opérationnelles dans trois zones géographiques distinctes. Le long de la ligne de contact et dans les zones non contrôlées par le gouvernement, le HCR mettra l'accent sur la protection humanitaire. Dans le reste de l'Ukraine, le HCR se concentrera sur la protection et les solutions durables pour les déplacés internes tout en se préparant à un désengagement responsable, ainsi que sur la protection et les solutions pour les réfugiés et les apatrides.
- Une assistance juridique a été accordée à plus de 37 700 réfugiés, apatrides et déplacés internes grâce à un réseau d'avocats et de défenseurs partenaires actifs dans toute l'Ukraine, y compris dans certains centres de détention. Des conseils ont été fournis sur des questions diverses, comme la procédure d'asile, le paiement des prestations sociales et des retraites, l'enregistrement, la délivrance de documents, la liberté de circulation et les questions liées au logement, à la restitution des terres et des biens.
- Les autorités ont bénéficié d'un appui pour mener des consultations en vue de l'élaboration d'une stratégie de solutions durables pour les déplacés internes qui a finalement été adoptée à la fin de 2017. Le HCR a également commencé à contribuer aux travaux des acteurs du secteur du développement relatifs à la mise en place d'un projet d'hébergements abordables pour les déplacés internes.
- Au total, 1 170 abris ont été réparés (presque 30 pour cent dans les zones non contrôlées par le gouvernement), soit 423 réparations légères, 548 réparations de moyenne importance, 164 grosses réparations et 34 reconstructions. Les réparations ont ciblé les familles vulnérables qui demeuraient (ou prévoyaient de rentrer) dans des maisons endommagées pendant le conflit.
- Dans le cadre d'un nouvel accord avec les services postaux ukrainiens, une aide en espèces pour l'hiver (pour acheter du combustible pour le chauffage) a été distribuée à quelque 840 personnes relevant de la compétence du HCR (dont 90 personnes handicapées) au cours du dernier trimestre 2017 lorsque des fonds supplémentaires ont été débloqués. En outre, plus de 70 700 personnes ont bénéficié d'aides en nature en 2017, en majorité pour la préparation pour l'hiver (distribution de charbon et de vêtements d'hiver).
- En s'appuyant sur les forces vives de la société civile ukrainienne, le HCR a également apporté un appui à près de 320 groupes communautaires engagés dans la protection et l'assistance aux déplacés internes et aux personnes affectées par le conflit. En 2017, 43 projets à impact rapide visant à promouvoir la coexistence pacifique entre les déplacés internes et les communautés d'accueil ont été mis en œuvre, dont 25 dans les zones contrôlées par le gouvernement dans l'est de l'Ukraine.

Besoins non satisfaits

L'accès aux zones non contrôlées par le gouvernement est resté restreint et a limité la distribution de l'assistance en temps utile.

Depuis le début de la crise, 9 000 réparations ont été effectuées dans les zones non contrôlées par le gouvernement. Avant début 2017, en l'absence d'une vérification systématique des dégâts, l'estimation prudente se situait entre 10 000 et 12 000 maisons, alors que le nombre pourrait être trois fois supérieur. Dans les zones contrôlées par le gouvernement, le groupe sectoriel chargé des abris estime que plus de 10 000 maisons, y compris des maisons endommagées en 2015 et 2016, nécessitent toujours des réparations. Entre mars et août 2017, la reprise des hostilités a provoqué de nouveaux dégâts sur plus de 700 maisons.

Malgré les efforts du HCR en matière de renforcement des capacités et de plaider, des lacunes subsistaient pour répondre aux besoins humanitaires.

La poursuite du soutien apporté aux personnes ayant des besoins spécifiques est nécessaire, en particulier par le biais d'aides en espèces. Si des financements supplémentaires avaient été disponibles, le HCR aurait pu aider 600 autres personnes et mettre en œuvre 20 projets à impact rapide supplémentaires.

Les demandeurs d'asile n'ont pas le droit de travailler en Ukraine et les places disponibles dans les centres d'hébergement temporaire sont rares. Par conséquent, la plupart d'entre eux doivent trouver des emplois irréguliers ou dépendent de l'aide financière très limitée fournie par le HCR. En raison de contraintes budgétaires, le HCR n'est plus en mesure de fournir des cours de langue, une aide pour l'emploi ou d'autres moyens pour l'autosuffisance à plus grande échelle.

Dépenses 2017 - Ukraine | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget final	6,774,428	632,566	30,231,018	37,638,012
	478,672	314,012	6,805,271	7,597,954
Total des fonds disponibles	478,672	314,012	6,805,271	7,597,954

Dépenses par objectif				
Environnement de protection favorable				
Cadre juridique et politique	176,444	0	474,386	650,830
Institutions et pratiques administratives	0	0	171,132	171,132
Aide juridique et recours judiciaires	712,268	0	1,763,868	2,476,136
Accès au territoire	315,564	0	0	315,564
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	304,299	0	0	304,299
Sous-total	1,508,576	0	2,409,386	3,917,962
Processus de protection et documents adéquats				
Conditions d'accueil	52,948	0	0	52,948
Identification des cas d'apatridie	0	27,167	0	27,167
Enregistrement et établissements des profils	107,382	0	0	107,382
Procédures de détermination du statut de réfugié	464,820	0	0	464,820
Sous-total	625,150	27,167	0	652,317
Sécurité face à la violence et à l'exploitation				
Protection contre les conséquences des conflits armés	0	0	1,157,159	1,157,159
Prévention et interventions liées aux VSS	0	0	452,947	452,947
Risques de détention arbitraires	105,895	0	0	105,895
Protection des enfants	159,574	0	0	159,574
Sous-total	265,469	0	1,610,106	1,875,574
Besoins de base et services essentiels				
Santé	135,689	0	0	135,689
Abris et infrastructures	0	0	4,127,414	4,127,414

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	0	0	496,283	496,283
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	812,954	0	3,159,363	3,972,317
Éducation	230,214	0	0	230,214
Sous-total	1,178,856	0	7,783,059	8,961,915
Autonomisation et autogestion communautaires				
Mobilisation communautaire	109,709	0	1,548,641	1,658,349
Coexistence avec les communautés locales	1,481	0	807,629	809,110
Autosuffisance et moyens d'existence	264,579	0	0	264,579
Sous-total	375,769	0	2,356,270	2,732,039
Solutions durables				
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	0	220,112	220,112
Réintégration	0	0	361,888	361,888
Intégration	213,561	0	0	213,561
Réinstallation	164,986	0	0	164,986
Réduction de l'apatridie	0	286,844	0	286,844
Sous-total	378,547	286,844	582,000	1,247,392
Direction, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	0	323,936	323,936
Relations avec les donateurs	0	0	188,070	188,070
Sous-total	0	0	512,006	512,006
Appui à la logistique et aux opérations				
Approvisionnement et logistique	0	0	408,987	408,987
Gestion des opérations, coordination et appui	489,613	0	631,554	1,121,167
Sous-total	489,613	0	1,040,541	1,530,154
Dépenses totales en 2017	4,821,980	314,012	16,293,368	21,429,360